



Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de Saint François de Sales, C. P. 2016 – 1950 Sion 2 – CCP 87-187745-4

Curriel : info@amissfs.com / www.amissfs.com

Homélie de Mgr Tissier de Mallerais St Nicolas du Chardonnet (11.11.07)

J A B
1950 SION 2

**Nous avons reçu le texte de cette homélie dans notre boîte électronique
et c'est avec grand plaisir que nous la reproduisons ici**

Bien chers fidèles,

Ma présence ici a lieu dans le cadre de ce symposium, cette réunion de théologie sur le Modernisme, et sur l'Encyclique de St Pie X qui l'a condamné en 1907, et St Pie X dénonçait les modernistes, il y a **cent ans**, en disant : «*Ils se **cachent**, hélas, dans le sein même et dans le cœur de l'Eglise !*»

Eh bien c'est un petit peu la parabole d'aujourd'hui, où les méchants sont mêlés, dans le champ du monde, avec les bons : l'ivraie est mêlée au bon grain; les hérétiques sont mêlés aux catholiques, hélas, dans l'Eglise.

Donc, cette parabole est très actuelle. Mais le Seigneur ne dirait pas : «*Attendez la fin du monde*», parce que les hérétiques, c'est spécial ! St Pie X déjà les avait arrachés du sein de l'Eglise, et il faudrait encore aujourd'hui que le Saint-Siège agisse pour **arracher** l'ivraie du bon grain.

St Pie X ajoutait : «*Le danger est aujourd'hui aux **entrailles** et jusqu'aux **veines** de l'Eglise*», et il précisait que «*les modernistes portent la hache, la cognée, non pas aux branches et aux rameaux, c'est-à-dire à toutes les vérités de Foi, mais à la **racine** même de la Foi, en pervertissant la notion même de la Foi, en en*

faisant une foi subjective.» C'est le croyant qui fabrique sa foi au lieu de la recevoir de Dieu par l'Eglise, et ainsi, la foi moderniste est une **création** vitale, humaine, et non point l'adhésion de l'intelligence à une vérité reçue de l'extérieur, surnaturelle, adhésion à cause de l'autorité de **Dieu qui révèle** ! A cause de l'absolue **véracité** de Dieu qui ne peut ni se tromper, ni nous tromper.

Alors voyez : dans notre Foi catholique, chers Fidèles, **tout** est **divin** : l'**objet** de la Foi, c'est le mystère de **Dieu** que nul ne peut comprendre avec sa raison naturelle. Deuxièmement, le **motif** d'adhérer à ce mystère, c'est l'autorité de **Dieu** qui révèle. Et enfin, le **but** de la Foi, c'est **Dieu** Lui-même, notre Fin ultime, **surnaturelle** ! **Tout** est surnaturel dans la Foi !

Au contraire, la foi moderniste, dans tous les écrits actuels, qui paraissent, c'est une foi **naturelle**, une création de la conscience, purement naturelle, et... fantaisiste ! Vous voyez combien l'Eglise aurait besoin d'être purgée de ce Modernisme actuel !

Quelle est la conduite que nous devons avoir dans l'Eglise actuelle en sachant que le Modernisme a pénétré même la hiérarchie jusqu'à ses plus hauts degrés ? Devons-nous chercher **la paix**, après 40 ans

de luttes ? Ne serait-il pas bon de signer une paix ? Et certains nous proposent en effet... de signer la paix... de cesser la lutte, **enfin**, de mettre la paix dans l'Eglise... de cesser à nous opposer sans cesse aux modernistes; signons la paix, acceptons le Concile – au moins apparemment – et tout sera réglé ! Et vous vous souvenez qu'un cardinal – qui est mort maintenant – il y a 20 ans nous disait : «Signez **tout**, et après, vous faites **ce** que vous voulez.» Voilà : **Signez** (ce qu'on vous donnera à signer) et après, vous êtes bien libres de faire ce que vous voulez !

Eh bien, nous n'avons pas suivi, et Mgr Lefebvre n'a pas suivi ce chemin de **duplicité**, il n'a pas voulu signer un accord apparent, et sembler... sembler **accepter les erreurs** du Concile Vatican II ! Il n'a **pas** voulu faire une **simulation d'acceptation** !

Et nous avons, dans la Sainte Ecriture, un bel exemple de cette solidité d'esprit dans Eleazar, du temps des Maccabées, en Israël : quand les Grecs forçaient les croyants de ce temps-là, les pieux juifs, à manger de la viande de porc qui était interdite par la Loi – par la Loi de Moïse – alors on proposait à Eleazar : au lieu de manger du porc, on allait lui apporter du **veau**, et ainsi il pourrait en manger en toute conscience, et ne pas désobéir à la Loi de Moïse, **voilà**, en secret il mangerait du veau au lieu de manger du porc, et ainsi... intérieurement il ne violerait pas la Loi de Moïse. Alors il répondit : **NON** ! Je ne veux pas donner un mauvais exemple à tous les jeunes gens et laisser croire qu'Eleazar, arrivé à un âge avancé, a apostasié la Loi de Moïse – mais leur donner au contraire, un exemple de fermeté, de fidélité à **nos saintes lois** !

Eh bien, telle doit être aussi notre conduite ! Ne cherchons pas une **paix** dans laquelle nous ferions semblant d'accepter le Concile et puis après, on fait ce qu'on veut : **NON** ! Donnons le **témoignage** de notre **refus** des erreurs conciliaires.

C'est un premier point de notre attitude : la **persévérance** à dénoncer les erreurs conciliaires au nom de notre fidélité aux **saintes lois de Dieu** !

Une autre attitude qu'on nous suggère, c'est de vouloir remporter la victoire aussitôt, sans **attendre** le moment **réel** de la victoire ! Voilà le Motu Proprio de Benoît XVI : *C'est la victoire ! Nous avons la victoire ! C'est terminé ! Tentation terrible* d'erreur ! La victoire n'est pas encore remportée, chers fidèles ! Ne croyons pas avoir la victoire fa-ci-le-ment ! Cela durera encore longtemps : préparons-nous à un combat de **longue haleine** !

Et nous avons un autre exemple, dans l'histoire des

Maccabées, quand un certain Joseph, fils de Zacharie, se dit, en voyant les triomphes de Judas Maccabée : «Je vais les imiter, et **nous**, nous aussi, nous allons combattre contre les païens autour de nous, et nous **faire un nom** ! Nous allons nous faire un **nom** en combattant **notre** combat, **nous** aussi, pour avoir la victoire, **nous** aussi ! ... pour avoir une victoire **séparée**... et c'est ainsi qu'il partit combattre, et qu'il obtint une complète **déroute** : tous furent massacrés par les ennemis ! Pourquoi furent-ils tous massacrés ? Parce que ces gens-là n'étaient pas de la race de **ceux** par **qui** Israël devait être sauvé !

Eh bien quand nous voyons, hélas, ceux qui nous quittent, **pour** avoir trop tôt la victoire, et chanter victoire trop tôt, eh bien ce ne sera pas ceux-là, par qui l'Eglise sera sauvée !

Voilà des exemples de la Sainte Ecriture. Donc, pas de précipitation, chers fidèles, ne chantons pas victoire, et **continuons à persévérer** dans l'humble combat quotidien.

Et c'est sur ce combat que je voudrais insister :

Ce combat, c'est le 3^e point de mon petit discours : **Ce combat est une Grâce du Bon Dieu pour nous** ! Nous oublions trop que la Providence dirige **tout** ! **Ce combat est une Grâce pour nous** ! Qu'il y ait des hérétiques dans l'Eglise, c'est un grand dommage, mais c'est un **bien** pour les **bons**, dit St Augustin : la présence des **méchants**, c'est pour que les bons soient exercés dans la **vertu** ! Et ainsi, la présence des hérétiques au sein de l'Eglise, c'est pour exercer la persévérance dans la Foi des **vrais catholiques** !

Et c'est une Grâce, en ce début du 21^{ème} siècle, que nous soyons cette poignée de **fidèles** à résister encore à l'hérésie moderniste et avoir gardé, par Grâce de Dieu, **la Foi intégrale** ! Donc, soyons d'une certaine manière dans l'action de grâces, en toute **humilité**, car ce n'est pas par nous, mais c'est par la Grâce de Dieu que nous avons été maintenus dans la **Foi**, en particulier par le combat de nos chers parents ou grands-parents depuis **40 ans** ! Donc, remercions le Bon Dieu de nous avoir placés dans l'Eglise à ce moment-là, **pour lutter** ! Pas pour nous tourner les pouces, mais pour **lutter** ! Pour continuer ce combat de nos pères dans la Foi qui dure depuis 40 ans et qui pourra bien durer encore 20 ou 30 ans !

Alors **armons-nous de patience** !

Je conclurai, bien chers idèles : nous devons nous **armer** pour ce combat ! Or, c'est un combat spirituel ! St Paul dit : *«Vous n'avez pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les puissances des*

ténèbres qui sont répandues dans les airs, c'est-à-dire contre le démon, et ses suppôts». Ce n'est pas les modernistes qu'il faut **tuer** physiquement, c'est le **diable** qu'il faut chasser, dont il faut purifier l'atmosphère de l'Eglise ! C'est un combat spirituel, un combat d'esprit, et donc, nous devons nous armer d'armes spirituelles, qui sont d'abord la **Foi** ... saine, basée sur la **saine** philosophie, donc : **formons-nous** à la saine philosophie, profitons des conférences qui peuvent nous être données à ce sujet, des saines lectures – saint Thomas d'Aquin – formons-nous aussi au Catéchisme du Concile de Trente qui est la quintessence de la Foi catholique opposée au Modernisme d'aujourd'hui... le Saint Catéchisme du Concile de Trente ! – le Catéchisme de St Pie X nouvellement réédité qui est un comprimé de la doctrine catholique.

Donc : formons-nous !

Deuxièmement, puisque ce combat est spirituel, il faut nous armer aussi dans le **cœur** ! Il faut nous changer ! **Changeons-nous** ! Ceci par les Exercices Spirituels de St Ignace qui ré-engendrent à la Grâce, à la solidité d'esprit les âmes libérales que bien souvent

nous sommes ! Donc, inscrivez-vous, chers fidèles, aux retraites prêchées selon St Ignace dans nos chères maisons d'Exercices Spirituels du Pointet, de Gastines, de Caussade, et ailleurs, profitons de ces Exercices Spirituels qui renouvellent les cœurs, qui convertissent les cœurs ! Ce combat n'est pas un combat purement intellectuel, c'est aussi un combat de la **vertu** chrétienne !

Enfin, chers fidèles, **tournons-nous vers la Très Sainte Vierge Marie**, triompatrice du démon dans tous les grands combats de **Dieu** ! **Elle** a gardé la **Foi** alors que les Apôtres **doutaient**, au moment où Jésus était au tombeau. Elle a gardé la **Foi**, elle n'a pas **vacillé**. Elle vivait dans la **Foi**, dans la **certitude** de la résurrection prochaine de son Fils Jésus Christ.

Demandons donc à la Sainte Vierge qu'on appelle la *VIERGE FIDELE* : *VIRGO FIDELIS*, demandons-lui de garder notre Foi virginale !

Au Nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, Ainsi soit-il.

Le motu proprio *Summorum Pontificum* Nous reproduisons ici l'Éditorial de "Miles" n° 75 du 15 août 2007 (Bulletin des Chevaliers de Notre-Dame), avec l'aimable autorisation de l'auteur

Où en sommes-nous après le motu proprio ?

Le motu proprio *Summorum Pontificum* est certainement un événement.

Précisons tout de même qu'il n'aurait probablement jamais vu le jour si Mgr Lefebvre était resté dans sa paisible retraite au fond d'une chambrette romaine, au lieu de fonder Écône et d'aller à la rescousse du Sacerdoce catholique, et d'une grande partie de la doctrine de l'Église transmise depuis les Apôtres, et qui faisaient naufrage.

Il est également intéressant de remarquer que le Souverain Pontife ne "libéralise" pas seulement la Messe tridentine, mais aussi les sacrements selon leur forme traditionnelle, et le bréviaire lui-même.

Certains se demandent peut-être : Alors où en sommes-nous ? Que devons-nous faire ? Mgr Fellay a d'avance répondu tout dernièrement à ces ques-

tions. C'était à l'occasion de son Jubilé sacerdotal le 27 juin dernier. Il nous a dit : Même si nous avons le motu proprio, «la guerre n'est pas terminée» !

D'une part, il est vrai que l'application du motu proprio ne sera pas facile, car beaucoup de membres du clergé y sont encore fermement opposés, et ils pourront, à juste raison, indiquer que ceux qui s'appuient sur *Summorum Pontificum* pour célébrer la Messe de toujours, doivent, comme son auteur, aussi reconnaître le N.O.M. et Vatican II.

D'autre part, ceux des fidèles qui ne voient pas plus loin que la Messe du dimanche, penseront peut-être qu'ils n'ont désormais plus de raison d'aller dans les centres de Messe de la Fraternité. En cela ils trahiraient – probablement sans s'en rendre compte : l'ignorance peut être mortelle ! – la pensée de Mgr Lefebvre, qui a expliqué à maintes reprises :

«Voilà ce qui fait notre opposition, et c'est pourquoi l'on ne peut pas s'entendre. **Ce n'est pas**

d'abord la question de la messe, car la messe est justement une des conséquences du fait que l'on a voulu se rapprocher du protestantisme, et donc transformer le culte, les sacrements, le catéchisme, etc. »

«**La vraie opposition fondamentale est le Règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ.** *Opportet Illum regnare*, nous dit saint Paul. Notre Seigneur est venu pour régner. Eux disent non, nous disons oui, avec tous les papes.» (1)

En effet, ces prêtres, qui diront la Messe tridentine en dehors des centres de Messe de la Tradition ne pourront en aucun cas prêcher contre la Liberté religieuse, la Laïcité de l'État, l'Œcuménisme, la Collégialité et autres notions perverses répandues à la suite de Vatican II.

Enfin, il faut bien reconnaître que le Motu Proprio lui-même contient un certain nombre d'ambiguïtés qui peuvent devenir de véritables embûches. Il s'agit – c'est incontestable – d'un effort pour sortir de l'impasse. Le tout est de savoir : «Sortir dans quel sens ?». L'avenir nous dira s'il s'agit d'un sincère retour aux critères traditionnels de la liturgie ou au contraire d'un miroir aux alouettes pour mieux attirer les «tradis» et les faire entrer dans le giron de «l'Église conciliaire». La grande bonne volonté du Pape ou son habileté machiavélique, diront certains, l'ont obligé à naviguer entre Charybde et Scylla. Quelle est la part de la diplomatie ?

Parmi ces contradictions, il faut sans doute relever les suivantes :

Droits restaurés en partie seulement : ce rétablissement de facto de la Messe est partiel seulement, puisque la Messe traditionnelle doit co-exister avec la Messe de Paul VI. Qui plus est, la Messe de Paul VI est présentée dans le Motu Proprio comme «l'expression **ordinaire** de la *lex orandi* de l'Église catholique de rite latin», tandis que «le Missel romain promulgué par S. Pie V et réédité par le B. Jean XXIII doit être considéré comme l'expression **extraordinaire** de la même *lex orandi* de l'Église et être honoré en raison de son usage vénérable et antique» (2). Le rite ancien est honoré, mais il n'a le droit qu'à un strapontin.

Or, c'est l'inverse qui est exact. En effet, si, comme le confirme Benoît XVI, la Messe traditionnelle n'a jamais été abrogée, elle a la même force juridique qu'en 1969, c'est dire qu'elle reste selon *Quo Primum* :

la Loi générale et universelle de l'Église,
une Coutume immémoriale,
un Privilège inaliénable,

et la Messe de Paul VI, elle, est en fait un rite introduit, si on peut dire, comme une dérogation à la loi universelle, c'est-à-dire, dans le langage moderne, comme un rite justement... «extraordinaire».

A moins que décidément l'on ne parle argot à Rome et que cela signifie que le rite de Paul VI est vachement «ordinaire», c'est à dire terre-à-terre, naturel, tandis que le rite traditionnel est vraiment «extraordinaire», surnaturel, source ineffable de vie divine !

L'effet zoo : Cette «expression extraordinaire» de la liturgie semble être une concession faite à des fidèles un peu particuliers (c'est ce que Mgr Fellay appelait le danger d'être rangé dans le «zoo» des animaux «extraordinaires» justement : «Le curé peut aussi autoriser aux fidèles ou au prêtre qui le demandent, la célébration sous cette forme extraordinaire dans des cas particuliers comme des mariages, des obsèques ou des célébrations occasionnelles, par exemple des pèlerinages.» (3)

Piège liturgique : «Ces deux expressions de la *lex orandi* de l'Église n'induisent aucune division de la *lex credendi* de l'Église; ce sont en effet deux mises en œuvre de l'unique rite romain», dit *Summorum Pontificum*. On peut d'abord mettre en doute qu'il s'agisse d'une seul et même rite :

«Cette idée de sacrifice expiatoire s'estompe et disparaît dans ce nouveau rite, qui a été voulu nouveau par Paul VI. Il l'a dit lui-même : 'Nous abandonnons l'ancien rite pour faire un nouveau rite.'» (4).

Mais en outre cela oblige celui qui s'appuiera sur ce Motu Proprio pour célébrer la Messe traditionnelle, à reconnaître par le fait même le N.O.M. que Benoît XVI y présente de manière parallèle comme d'au moins aussi bon aloi.

Un carcan : Et par conséquent, il ne pourra, comme nous l'avons dit plus haut, ni prêcher contre les erreurs de Vatican II, ni contre les graves déficiences du N.O.M., le Pape se refusant à reconnaître la rupture liturgique et doctrinale accomplie à l'occasion de Vatican II. Mgr Fellay précise à juste titre :

«Cette négation d'une rupture causée par le dernier concile – déjà manifestée dans le discours à la curie du 22 décembre 2005 – montre combien l'enjeu du débat entre Rome et la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X est essentiellement doctrinal. C'est pourquoi il faut que l'indéniable avancée liturgique opérée par le Motu Proprio soit prolongée – après le retrait du décret d'excommunication – par des discussions théologiques.»

Dans la mesure où les supérieurs de la Fraternité en resteront aux étapes prévues, comme Mgr Fellay

l'a encore rappelé récemment, nous pouvons être à peu près assurés que le déraillement annoncé par certains n'aura pas lieu :

1.- D'abord, **la libéralisation totale de la Messe de St Pie V et la levée des sanctions canoniques visant nos Évêques**, tout au moins aux yeux du public, car ces sanctions n'ont aucune valeur juridique, tout comme on ne peut rétablir dans ses droits une Messe qui n'a jamais été abrogée.

2.- Ensuite, **discussion théologique** sur les points fondamentaux de divergence entre Vatican II et le Magistère traditionnel de l'Église.

3.- Et enfin, mais enfin seulement, **négociation canonique** à propos du statut de la FSSPX et des congrégations religieuses qui ont suivi Mgr Lefebvre.

Vouloir négocier sans avoir d'abord réglé les problèmes doctrinaux serait suicidaire. Mgr Fellay l'a lui-même répété bien des fois.

Mgr Lefebvre nous donne un avant-goût de ce que pourraient être ces discussions doctrinales, après les deux préalables et avant toute négociation canonique sur le statut de la Fraternité (in *Fideliter* n° 66, septembre – octobre 1988) :

«Nous n'avons pas la même façon de concevoir la réconciliation. Le cardinal Ratzinger la voit dans le sens de nous réduire, de nous ramener à Vatican II. Nous, nous la voyons comme un retour de Rome à la Tradition. On ne s'entend pas. C'est un dialogue de sourds. Je ne peux pas beaucoup parler d'avenir, car le mien est derrière moi. Mais si je vis encore un peu, et en supposant que d'ici à un certain temps Rome fasse un appel, qu'on veuille nous revoir, reprendre langue, à ce moment-là, c'est moi qui poserai les conditions.

«Je n'accepterai plus d'être dans la situation où nous nous sommes trouvés lors des colloques. C'est fini. Je poserai la question au plan doctrinal : "Est-ce que vous êtes d'accord avec les grandes encycliques de tous les papes qui vous ont précédés ? Est-ce que vous êtes d'accord avec *Quanta Cura* de Pie IX, *Immortale Dei*, *Libertas* de Leon XIII, *Pascendi* de Pie X, *Quas Primas* de Pie XI, *Humani generis* de Pie XII ? Est-ce que vous êtes en pleine communion avec ces papes et avec leurs affirmations ? Est-ce que vous acceptez encore le serment anti-moderniste ? Est-ce que vous êtes pour le règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ ?

«Si vous n'acceptez pas la doctrine de vos prédécesseurs, il est inutile de parler. Tant que vous n'aurez pas accepté de réformer le Concile, en considérant la doctrine de ces papes qui vous ont précé-

dés, il n'y a pas de dialogue possible. C'est inutile. Les positions seraient ainsi plus claires. Ce n'est pas une petite chose qui nous oppose. Il ne suffit pas qu'on nous dise : 'Vous pouvez dire la messe ancienne, mais il faut accepter cela [le Concile]'. Non, ce n'est pas que cela [la messe] qui nous oppose, c'est la doctrine. C'est clair.» Et Monseigneur de donner un exemple alors tout brûlant :

«C'est ce qui est grave chez dom Gérard et c'est ce qui l'a perdu. Dom Gérard n'a toujours vu que la liturgie et la vie monastique. Il ne voit pas clairement les problèmes théologiques du Concile, de la liberté religieuse. Il ne voit pas la malice de ces erreurs. Il n'a jamais été très soucieux de cela. Ce qui le touchait, c'était la réforme liturgique, la réforme des monastères bénédictins. Il est parti de Tournay en disant : 'je ne peux pas accepter cela'. Alors, il a reformé une communauté de moines avec la liturgie, dans la pensée bénédictine. Très bien, c'était magnifique.

«Mais je pense qu'il n'a pas suffisamment mesuré que ces réformes qui l'avaient amené à quitter son monastère étaient la conséquence des erreurs qui sont dans le Concile. Pourvu qu'on lui accorde ce qu'il cherchait, cet esprit monastique et la liturgie traditionnelle, il a ce qu'il veut et le reste lui est indifférent. Mais il tombe dans un piège, car les autres n'ont rien cédé sur ces faux principes. C'est dommage, car cela fait tout de même soixante moines, dont une vingtaine de prêtres, et trente moniales. Il y a presque une centaine de jeunes qui sont là, complètement désemparés et dont les familles sont inquiètes ou même divisées. C'est désastreux.»

Pour dîner avec les diplomates romains, il faut une longue cuiller... Prions donc pour le Clergé et les responsables de la Tradition.

Jean Pierre le Roy

1) *L'Église infiltrée par le Modernisme, le ver est dans le fruit*, Le fondement de notre position, p. 70 (c'est nous qui soulignons).

2) Art. 1.

3) Art. 5. § 3.

4) Mgr Lefebvre, conférence spirituelle, Écône, 27 septembre 1986, citée par M. l'abbé Troadec in *La Messe de toujours*, Clovis, 2005, p. 328. En effet, par exemple dans l'audience générale du 26 novembre 1969, Paul VI emploie lui-même 6 fois l'expression de « nouveau rite ». Texte italien dans *l'Osservatore Romano* du 27 novembre 1969. Traduction, titre et sous-titres de la DC.

Quel accueil est-il réservé aux demandeurs du «Motu proprio» !

(Extrait du *Courrier de Tychique*, n° 218)

Un de mes lecteurs, **prêtre de paroisse**, m'a fait parvenir une note de Mgr Chauvet, en date du 26 septembre 2007 intitulée : «*Mise en place du Motu proprio à Paris*». Cette note a été «*distribuée à l'ensemble des curés parisiens*». C'est donc du sérieux. Qu'y lisons-nous ? Ceci : «*Si des demandes de célébration, selon le missel de 1962, se présentent dans votre paroisse, vous voudrez bien les étudier avec générosité*». Evidemment, Mgr Chauvet ne parle pas du missel de St Pie V, mais de celui de 1962, mais enfin, il demande d'étudier les demandes présentées «*avec générosité*». C'est rassurant. Voyons donc comment le prélat conçoit la «*générosité*» :

«*Prendre rendez-vous avec celle ou celui qui demande une telle célébration. Vérifier la consistance paroissiale de ce groupe : noms et adresses des demandeurs pour vérifier s'ils sont sur le territoire paroissial. Que souhaitent-ils ? Le latin ? Le grégorien ? Une messe en latin selon le missel de Paul VI pourrait peut-être répondre à leurs attentes ?*» On ne peut pas être plus généreux !... Sur «*La question des sacrements*» voici ce que l'on découvre :

«*Prendre le temps de discerner la demande. Veulent-ils le rituel ? Le latin ? On peut très bien célébrer le baptême et le mariage en latin selon les rituels en vigueur. (Les «rituels bâtarde» – dit Mgr Lefebvre) Sont-ils de la paroisse ? Si oui, qui va célébrer ? Si c'est un prêtre ami, ou de la famille, vérifier sa situation canonique. Si on demande un prêtre, c'est au curé de désigner le célébrant. (...) Enfin, la question des obsèques : nous proposerons une liste de prêtres diocésains capables de célébrer pour éviter l'arrivée de prêtres «tous azimuts». Il est de toute façon préférable que ce soit des prêtres du diocèse de Paris qui célèbrent selon ce missel pour souligner la communion et permettre une intégration dans les paroisses du diocèse.*»

«*Générosité*», vous dis-je !... C'est net ! On ne peut même pas dire que c'est hypocrite car le but recherché est clairement exposé : «*permettre une intégration dans les paroisses du diocèse*» !

Articles extraits du Bulletin *ASME Actualité*,

N° 44, Novembre 2007 (Association Suisse pour la Mère et l'Enfant)

Les examens prénataux - pour quoi faire, au juste ?!

Nécessité d'un point de vue critique

Que penser d'un examen prénatal dont la conséquence peut tenir en ces mots : «*évidemment, vous pouvez aussi avorter*» ?... Le Dr Manuel Mariotta, gynécologue, explique pourquoi il ne propose absolument pas certaines méthodes de diagnostic prénatal. Et d'abord, l'histoire vraie de Linda, aujourd'hui âgée de douze ans, montre quels trésors peuvent être perdus si l'on s'en tient à des pronostics et recommandations.

Linda, fille d'amis de l'ASME, a aujourd'hui douze ans. Elle est un vrai rayon de soleil... Un rayon de soleil, mais qui n'aurait pas pu donner son éclat si la mère de Linda s'en était tenue à la recommanda-

tion des gynécologues. Car le médecin de Madame P. avait pronostiqué de multiples handicaps physiques et mentaux - et conseillé vivement un avortement immédiat..

En tant que chrétiens, Monsieur et Madame P. ne voulurent pas prétendre fixer les critères auxquels devrait répondre leur enfant. Le médecin ne manifesta aucune compréhension à cet égard... Pourtant, les parents refusèrent l'avortement, et ils placèrent tout ceci «entre les mains de Dieu».

A la naissance, ledit médecin n'arrivait pas à croire que la petite fille était en bonne santé physique ! Et il continua de se montrer persuadé qu'elle ne se développerait pas normalement, mentalement du moins. C'est exactement le contraire qui se passa. Récemment, à la fin de l'année scolaire 2006-2007, Linda a reçu de son école un prix récompensant ses performances remarquables !

Le Dr. Manuel Mariotta : “Les fœtus malades sont éliminés”.

Ainsi, de même que pour Linda, le pronostic de handicap ne s’est pas avéré, on ne peut exclure que lors d’examens prénataux le diagnostic soit erroné.

Pourtant, les examens lors desquels on contrôle, dans le sein maternel, l’état de santé de l’enfant à naître, sont aujourd’hui un “standard” de l’offre médicale aux femmes enceintes. Hélas ! car ceci recèle un grand problème éthique. Le Dr. Manuel Mariotta, spécialiste FMH en gynécologie et obstétrique à Fribourg et Morat, explique pour *ASME-Actualités* les différentes méthodes de diagnostic prénatal :

“Les examens prénataux effectués dans le 1^{er} et le 2^{ème} trimestre de la grossesse servent, dans la majorité des cas, à détecter des anomalies chromosomiques, des maladies héréditaires, des maladies métaboliques ou des malformations. On distingue deux sortes d’examens : 1) *non-invasifs*, sans intervention dans le corps de la femme : comme l’échographie, pour la recherche de malformations, et les tests sanguins des 1^{er} et 2^{ème} trimestres, qui permettent d’évaluer le risque individuel de certaines maladies (trisomie, défaut de fermeture du tube neural); 2) *invasifs*, avec intervention dans le corps de la femme . tel que le prélèvement de villosités choriales, l’amniocentèse, le prélèvement de sang fœtal et la fœtoscopie, qui sont souvent effectués après un test sanguin positif ou une échographie anormale.

Je me suis décidé de ne pas proposer les examens invasifs, car cette branche de l’obstétrique a surtout un but eugénique : l’élimination systématique des fœtus qui présentent une maladie qui est censée devenir un “poids” pour les parents et la société.

Il ne faut pas oublier non plus que les examens invasifs présentent un risque de fausse couche, c’est-à-dire de mortalité fœtale non négligeable (de 0,5 à 1 % pour l’amniocentèse, de 1 à 4 % pour le prélèvement de villosités choriales).”

Diagnostic “positif” - que faire, alors ?

Dans le cas où, lors d’un examen prénatal, une “anomalie” est constatée, le plus souvent il n’existe pas de possibilités thérapeutiques, mais seulement le “choix” consistant à trancher pour ou contre l’enfant “anormal” ! Par exemple, en présence du syndrome

de Down (trisomie 21), l’enfant est avorté dans 90-95% des cas diagnostiqués. Nombre d’examens prénataux ne peuvent constater le handicap que lorsque la grossesse est déjà fort avancée.

L’Aide suisse pour la mère et l’enfant est très critique vis-à-vis du diagnostic prénatal. Ses conseillères qui veillent à la centrale d’appels d’urgence informent quiconque cherche aide et conseil, de manière exhaustive, en incluant aussi dans leur perspective les possibilités d’accomplissement dans la vie, même avec un handicap. D’ailleurs, la plupart des handicaps ne sont pas innés, tant s’en faut; au contraire, ils surviennent durant l’accouchement ou plus tard dans la vie. L’attitude positive que, dans la vie quotidienne, nous manifestons à la personne handicapée *une fois qu’elle est née*, nous devrions la lui manifester également *avant qu’elle ne naisse* !

L’enfant avorté n’était pas le bon

A Milan, un cas particulier d’avortement a focalisé l’attention du public : comme on l’a appris en août, on avait constaté, au mois de juin, chez une femme enceinte de deux jumelles et se trouvant dans sa 18^{ème} semaine de grossesse, que l’une des deux petites filles était probablement atteinte du syndrome de Down, alors que l’autre était saine. En conséquence, la mère procéda à l’avortement du fœtus malade. Mais les médecins de l’hôpital “San Paolo” de Milan tuèrent par erreur l’enfant sain. A la suite de cela, la femme se fit également avorter de l’autre enfant.

Ces faits, qui déclenchèrent dans tout le pays une vague de protestation, montrent très nettement la mentalité de plus en plus répandue consistant à vouloir ...«l’enfant idéal» : quand un enfant ne correspond pas à ce qu’on attend, il est “éliminé” sans pitié.

Par contre, on a appris le cas, en Italie également, d’un couple romain qui, après avoir eu quatre enfants, a adopté une petite fille atteinte du syndrome de Down. La mère expliqua : “Ce ne fut pas un acte de courage pour nous. Nous l’avons justement acceptée comme on accepte un enfant, comme si j’avais été enceinte et que cela avait été mon enfant biologique.” Puis elle continua : “Chaque jour avec elle est une découverte et un enrichissement»”

La doctoresse se sacrifie pour son bébé

Le Docteur Ellice Hammond, médecin généraliste de l’état de Victoria en Australie, était enceinte

depuis déjà cinq mois quand on lui diagnostiqua un grave cancer des ganglions lymphatiques, Elle était consciente qu'une chimiothérapie massive et une radiothérapie, si elles étaient pratiquées à temps, pouvaient peut-être encore lui sauver la vie. Mais, par amour de son enfant à naître, cette femme âgée de 37 ans décida d'abord de ne se soumettre qu'à une thérapie fortement allégée - durant laquelle l'enfant était suffisamment protégé par le placenta -, et elle l'interrompit même quand elle vit qu'aucune amélioration n'intervenait dans son état. Elle ne voulait en aucun cas mettre en danger son bébé. Son mari fut consterné, mais fier aussi de ce sacrifice. On induisit l'accouchement de la petite Mia dans la 31^{ème} semaine. C'était le 20 août 2007. Dans la foulée, on reprit certes totalement la chimiothérapie pour la mère, à fortes doses. Mais, comme on s'y attendait, le cancer s'était déjà beaucoup trop propagé : le 9 septembre, Ellice Hammond mourut. Pourtant, jusqu'à ce terme, il fut donné à la mère trois semaines pendant lesquelles elle put tenir dans les bras son premier enfant. Son mari commente : "Toute sa vie, c'est vrai, elle s'est réjouie à la perspective de devenir mère". Maintenant Mia grandit, saine et vigoureuse.

L'histoire du mois

Une paysanne n'abandonne pas

Madame, M. paysanne et mère de trois enfants, compte depuis des années parmi les fidèles amis et bienfaiteurs de l'Aide suisse pour la mère et l'enfant. Heureuse avec ses trois enfants, Madame M. aurait pourtant aimé en avoir un quatrième. Mais il semblait que cela ne devait pas être le cas. Elle a subi deux fausses couches.

Une grave maladie rend Madame M. inapte au travail pour un délai prolongé. La famille doit engager une employée agricole à temps plein. Ces coûts salariaux ajoutés à d'autres charges pèsent beaucoup sur le budget.

C'est précisément dans ce contexte de difficultés financières et de santé que Madame M. est à nouveau enceinte. Le médecin de famille commence à parler d'avortement. Madame M. fait un signe de refus : ça va bien aller ! Nous faisons confiance à l'aide d'En-Haut ! Le médecin objecte que Madame M. devrait au moins faire un examen prénatal de l'enfant. Mais pour quoi faire ? demande Madame M. Le médecin se tait, car il sait très bien que Madame M. ne veut pas d'avortement. C'est bien pour cela qu'elle ne fait pas d'examen prénatal !

Dans le mois de la naissance, un malheur frappe la famille Monsieur M., le mari, et l'employée, circulant sur le tracteur, ont un accident. L'employée est blessée et ne peut plus travailler. Des coûts supplémentaires doivent être supportés par la famille M.. Dans cette situation de détresse, Madame M. appelle la Helpline de l'ASME. Elle reçoit immédiatement un formulaire de requête. Pourtant Madame M. n'ose pas demander de l'aide. Elle ne renvoie pas le formulaire. Quand la conseillère de l'ASME le constate, elle l'appelle et l'encourage à renvoyer le formulaire rempli. Aussitôt qu'il arrive, l'aide est accordée : la famille M. va recevoir pendant au moins un an des contributions mensuelles. Madame M. se sent bien soulagée.

Entre-temps, l'enfant est venu au monde : une petite fille en bonne santé ! Certes, Madame M. ne s'est pas encore tout à fait remise de sa maladie. Mais elle se réjouit beaucoup d'avoir sa petite fille : elle dit que lorsqu'elle voit toute sa gaieté, et la cohésion plus forte encore qu'elle a apportée à la famille, elle est aux anges et la considère comme un cadeau du Ciel !

Soutenez l'Association *Aide Suisse pour la Mère et l'Enfant*, C.P. 4011 Bâle, Tél. 061/703.77.77. fax : 703.77.78

E-mail : info@asme.ch

L'euthanasie, dignité humaine ou lâcheté inconséquente ?

Né en 1952, marié en 1977, viticulteur-arboriculteur de profession, hyper dynamique de nature, je vivais heureux et croquais la vie à pleines dents.

Un jour, vers la fin de l'année 1985, j'avais 33 ans, j'ai commencé à être gêné pour utiliser un tournevis.

Six mois après j'étais en fauteuil roulant et, trois ans après, ne pouvant plus tenir ma tête, j'optais pour le lit... que je n'ai plus quitté depuis ce jour.

Aujourd'hui, je suis entièrement paralysé, trachéotomisé, branché à un appareil respiratoire et ne peux désormais remuer que les yeux.

Cette maladie, appelée “Sclérose Latérale Amyotrophique” (S.L.A.) ou “maladie de Charcot” entraîne une dégénérescence inexorable de tous les muscles et conduit rapidement le malade à une dépendance totale.

Par bonheur, je possède un ordinateur équipé d’un logiciel spécial qui me permet d’écrire avec les yeux. C’est grâce à cet équipement que je peux vous écrire aujourd’hui.

Le premier moment d’abattement passé, je me suis tourné vers le Ciel et j’ai demandé : pourquoi moi ?

Mon sort me paraissait injuste ; il y a tant de chômeurs professionnels... Tant d’individus sans foi ni loi... POURQUOI MOI ?

Je voulais comprendre... et j’ai compris !

J’ai compris qu’il m’avait fallu cette maladie pour me rendre compte que, comme beaucoup de monde, je me mettais la conscience tranquille en allant à la messe le dimanche mais qu’en fait, j’étais très loin de suivre la route du Seigneur.

Aujourd’hui, je suis entièrement paralysé, je ne peux remuer que les yeux mais je suis heureux :

– heureux de marcher à nouveau sur la route du Seigneur,

– heureux de vivre enfin en conformité avec mon idéal,

– heureux d’être modestement utile à mon Dieu.

Issu d’une vieille famille terrienne, catholique et pratiquante, ayant toujours eu la Foi, à l’annonce de ma maladie, je me suis jeté en elle avec le désespoir et la frénésie d’un naufragé sur une bouée de sauvetage...

Malgré l’extrême douleur des premières années : le désarroi dure tant que dure la descente aux enfers, j’ai maintenu ma confiance en Dieu...

La descente dure tant qu’il reste des muscles à immobiliser, à paralyser. A partir de là, quand on a touché le fond, quand la maladie ne trouve plus de quoi alimenter son appétit destructeur, on entre dans ce que nos éminents spécialistes appellent la phase terminale.

Il y a 17 ans que je suis en phase terminale, je m’y suis habitué et, au risque de vous surprendre, ma joie de vivre balayant ou occultant tous les inconvénients et contraintes liés à mon état, je suis heureux !

J’ai les idées bien en place et aucune envie de me plaindre !

Oserai-je dire : au contraire !...

Car cette maladie est, pour moi, une sanctification forcée... à la limite de l’injustice...

Gloire à Dieu !

Réaction au malheur incompréhensible pour la plupart, mais Dieu remplit ma vie et je ne manque de rien. Le bonheur serait il subjectif et totalement indépendant de toute jouissance humaine ?

Je laisse à chacun le soin de méditer cette pensée qui est une approche directe de l’influence permanente de Dieu dans nos vies, par une action à la fois permanente et imperceptible sur notre cœur, notre ressenti et nos évidences fondamentales...

Oui, la souffrance existe, aussi bien physique que morale mais il est écrit dans la Bible : Matthieu 11, 28-30 «Venez à Moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau, et Moi Je vous soulagerai.

Chargez-vous de Mon joug et mettez-vous à Mon école, car Je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez soulagement pour vos âmes. Oui, Mon joug est aisé et Mon fardeau léger.»

Je suis là pour en témoigner. J’ai, bien souvent, remonté le moral de gardes-malades désespérées pour des peines légères et passagères mais j’ai moi-même rarement perdu le moral et je n’ai jamais perdu l’espoir parce que je n’ai jamais douté de l’Amour de Dieu. Comment penser à l’euthanasie quand on a Dieu dans le cœur et quand aucune souffrance ne peut altérer notre confiance en Lui...

Les “sans Dieu” sont à plaindre car ils ne connaissent pas l’incommensurable bonheur de se sentir aimé de Dieu, ils ne peuvent pas imaginer le secours bien réel dont bénéficient les amis de Dieu dans l’épreuve.

Quand l’enfer se déchaîne contre nous, nous savons qu’il ne s’agit que d’une épreuve supplémentaire, destinée à tester notre Foi et notre confiance envers le Tout-Puissant, Créateur de tout ce qui est...

Il faut savoir que nous avons été créés par un débordement de l’Amour Infini de Dieu et que toutes nos souffrances sont nécessaires à notre purification, pour la préparation de notre Eternité bienheureuse dans la Gloire de Dieu.

Oui, quand l’enfer se déchaîne contre nous, nous accentuons notre prière, nous implorons le Ciel et nous gardons confiance... alors que les «sans Dieu», dans la même situation, désespèrent, appellent la mort et revendiquent le droit à mourir.

Ils appellent ça «mourir dans la dignité» ! Ne s’agit il pas plutôt de désespoir et de lâcheté ?

Ce qui est grave, parce qu’irréversible, c’est qu’ils refusent la Volonté Divine qui est Lumière et se précipitent dans la mort qui est ténèbres.

Dieu respectera leur choix, leur libre arbitre, et les laissera aller dans les ténèbres éternelles puisque telle est leur volonté, libre et délibérée.

Alors que celui qui accepte et offre sa souffrance se met en phase avec la Volonté Divine parce qu'il fait preuve d'humilité, d'obéissance, de soumission, de confiance et d'amour envers notre Créateur et Rédempteur.

La souffrance acceptée et offerte purifie notre âme, constitue une protection contre l'enfer et fait office de sauf-conduit pour le purgatoire dont elle peut réduire sensiblement la durée.

L'euthanasie est donc criminelle à double titre : pour le temps et pour l'Éternité. Par son refus radical de la Volonté Divine elle est un billet pour l'enfer.

Il en est de même pour l'avortement. La culpabilité de l'avorteuse est même bien pire car, pour un confort égoïste, elle ôte la vie à son propre enfant qui possède

déjà une âme immortelle et vivra donc éternellement dans le Ciel en qualité de martyr de sa propre mère.

Mais il est **IMPORTANT** de savoir que Dieu pardonne au pire des criminels qui implore son pardon avec un repentir sincère.

Chacun peut donc décider de revenir à Dieu à tout moment mais, en nos temps troublés, il serait quand même prudent de ne pas attendre.

En conclusion, qu'importe notre vie actuelle, offrons-la joyeusement à la Divine Justice, soyons des amis fidèles de notre Dieu d'Amour et de Miséricorde, des esclaves de l'Amour, car nous savons que nous passerons l'Éternité dans Sa Gloire et que la Vision Béatifique chavirera perpétuellement notre cœur dans le ravissement et dans l'extase.

Pierre PANIS, 9 Rue du bac, 66250 – St Laurent de la Salanque. Tél. 04.68.28.30.07

(Autorisation pour diffusion maximum)

Mgr Tissier de Mallerai au Symposium Graves erreurs de Benoît XVI

Nous donnons ici quelques extraits de la conférence de S:E. Mgr Bernard Tissier de Mallerai, au *Symposium Pascendi* des 9, 10 et 11 novembre 2007 à Paris

Actualité de Pascendi :

L'hydre moderniste toujours vivante

«Mesdames et Messieurs, Chers fidèles catholiques,

Vous êtes venus pour écouter la voix du magistère de l'Église par Saint Pie X dans son encyclique Pascendi.

Le 8 septembre 1907, il y a donc 100 ans, le Pape saint Pie X, avec une fine analyse, a condamné, par son encyclique Pascendi, une singulière et nouvelle hérésie... «Ce n'est point aux branches et aux rameaux, dit St Pie X, que les modernistes ont mis la cognée, mais c'est à la racine même, c'est-à-dire à la foi, et à ses fibres les plus profondes » : Pascendi n° 3.

Le but de mon petit exposé est d'abord de vous montrer les origines du modernisme. Ensuite... les implications actuelles du modernisme... C'est un... exposé à la fois historique... et je crois que je vais davantage traiter l'actualité du modernisme que l'actualité de Pascendi...

L'origine du modernisme

Chez KANT : l'a négation de la réalité

La ruine du principe de causalité

De la théodicée

Le moderniste se détourne de la réalité pour appréhender ses problèmes psychologiques par des symboles.

Dans 3 articles de Foi, RATZINGER nie la réalité du mystère. L'exégèse de l'évangile selon le théologien Joseph Ratzinger

Voici comment le théologien de Tübingen, en Allemagne, dans son livre *Foi chrétienne hier et aujourd'hui* de 1968, réédité sans changement en 2005, en disant qu'il n'avait rien à changer substantiellement, et il n'a rien changé, interprète trois articles de la foi de notre credo qui sont contenus dans l'évangile : «est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts, est monté aux cieux». Le premier n'est pas contenu dans l'évangile, mais il est dans la Sainte Écriture ailleurs. Voyons le commentaire de Joseph Ratzinger qui était seulement abbé à ce moment-là sur ces trois faits de la vie de Jésus. Comment comme exégète, comme commentateur de la Sainte Écriture, il a interprété ces trois faits de la vie de Jésus.

Premièrement, «EST DESCENDU AUX ENFERS»

Vous savez que Jésus est descendu aux limbes pour délivrer les âmes des patriarches de l'ancien testament, des justes qui attendaient la délivrance pour monter au ciel avec lui. Donc Jésus a visité les âmes des limbes. Je cite Joseph Ratzinger : «Aucun article de foi n'est aussi étranger à notre conscience moderne» (ça c'est la majeure, la thèse). Antithèse :

Mais non, quand même, n'éliminons pas cet article de foi, il représente l'expérience de notre siècle, l'expérience de la dérélition, par l'absence de Dieu dont Jésus Christ fait l'expérience sur la croix. «Mon Dieu pourquoi m'avez-Vous abandonné» a dit Jésus sur la croix. Il a fait l'expérience de la dérélition par l'absence de Dieu. Eh bien, la descente aux enfers c'est cela. C'est un symbole pour exprimer notre dérélition moderne par l'absence de Dieu.

Donc, cet article de foi exprime, je cite, que «Jésus a franchi la porte de notre ultime solitude, qu'Il est entré à travers Sa passion, dans l'abîme de notre dérélition», fin de citation. Et alors les limbes, visitées par Jésus, eh bien elles sont le signe de ce que, je cite : «là où aucune parole ne saurait nous atteindre, il y a Lui. Ainsi, l'enfer est surmonté ou plutôt la mort qui auparavant était l'enfer, ne l'est plus depuis que dans la mort habite l'amour», fin de citation, page 213.

Donc voilà une interprétation de la descente aux enfers. L'expérience psychologique de la dérélition par l'absence de Dieu qui va être surmontée par l'amour, c'est la descente aux enfers.

«EST RESSUSCITÉ DES MORTS» :

La réanimation du Corps de Jésus remplacée par la survie par l'amour

J'explique : l'homme est voué à la mort, Jésus, comme homme était-il voué à la mort ? ou Jésus peut-il faire exception ? et moi-même pourrais-je faire exception ? ça c'est la thèse-antithèse : en fait, cet article de foi correspond au désir de l'amour qui prétend à l'éternité car l'amour est plus fort que la mort dit le Cantique des Cantiques (chapitre 8). Or l'homme ne peut survivre, (désir d'éternité : survivre) qu'en continuant à subsister dans un autre. Soit dans nos enfants, soit dans la bonne réputation, soit dans un autre, cet autre qui est : le Dieu des vivants.

Donc je ne peux survivre qu'en continuant à subsister en Dieu. Je continue, je résume Joseph Ratzinger :

«je suis en fait davantage moi-même en Lui que lorsque j'essaye d'être simplement moi-même», fin de

citation. Remarquez le platonisme; je serais plus réel en Dieu qu'en moi-même. Ce serait un peu exagéré. Je cite : «Jésus en se présentant réellement du dehors aux disciples s'est montré assez puissant pour leur prouver qu'en Lui, la puissance de l'amour s'était avérée plus forte que la puissance de la mort », fin de citation. Donc triomphe de l'amour sur la mort. Conclusion : La réanimation du corps de Jésus, au moment où Il est sorti du tombeau, sa sortie du tombeau au matin de Pâques, n'est pas nécessaire. Il suffit de professer la survie du Christ par la force de Son amour. Et cette survie est garante de ma survie après la mort par l'amour. Cela ne me rassure pas sur la réalité de ma résurrection future. Donc on garde le mot résurrection, on professera toujours : Jésus est ressuscité des morts, mais on l'entend comme une survie de Jésus par l'amour.

«EST MONTÉ AUX CIEUX» :

L'Ascension dans le cosmos ramenée à un lieu psychologique

Je cite Ratzinger : «parler d'ascension au ciel ou de descente aux enfers reflète aux yeux de notre génération éveillée par la critique de Bultmann (un protestant libéral) cette image du monde à trois étages que nous appelons mythique et que nous considérons comme définitivement périmé (p. 221) » (ça c'est la thèse : c'est ridicule de croire que Jésus est monté. Un monde à trois étages, l'enfer, la terre et le ciel c'est dépassé dans la conception de nos contemporains. C'est périmé. C'est la thèse. Attention, il y a toujours une antithèse, pour compléter la thèse) mais je continue la thèse : «Selon la relativité, (par Einstein, qui a raison) il n'y a ni haut ni bas».

Je continue la thèse, je cite Ratzinger : «cette conception périmée a certainement fourni des images par lesquelles la foi s'est représenté ses mystères».

Donc au fond il y a un mystère car la foi a exprimé ce mystère par ces images de Jésus montant. Jésus montant au ciel, dans les nuées, c'est une image que la foi a utilisée pour exprimer un mystère. A nous de le décrypter, ce mystère. Nous avons le symbole, la montée de Jésus dans les nuages, un symbole, à nous de décrypter ce symbole pour atteindre le mystère : mouvement centripète, mouvement d'analyse ou d'herméneutique. L'antithèse : la réalité, le mystère, c'est qu'il y a deux pôles dans l'existence humaine : le bas et le haut. Synthèse : donc l'ascension du Christ n'est pas dans les dimensions du cosmos, mais dans les dimensions de l'existence humaine. C'est moi qui le dit.

De même que la descente aux enfers représente la plongée dans, je cite : «la zone de solitude de l'amour refusé» eh bien «de même l'ascension du Christ, je cite, évoque l'autre pôle de l'existence humaine, le contact avec tous les autres hommes dans le contact avec l'amour divin si bien que l'existence humaine peut trouver en quelque sorte, son lieu géométrique dans l'intimité de Dieu».

Donc, l'ascension du Christ dans le cosmos c'est un symbole qui exprime le lieu géométrique psychologique d'une âme qui s'unit à Dieu. Voyez, rien de surnaturel, c'est du psychologique.

LA MÉTHODE MODERNISTE CHEZ RATZINGER-BENOÎT XVI : HERMÉNEUTIQUE ET HISTORICISME .

RATZINGER puise chez, le père de l'herméneutique et de l'historicisme

Le Discours 22 décembre 2005 de Ratzinger : illustration de l'historicisme et de l'herméneutique

L'occultation par Ratzinger de la réalité physique du mystère, le sens littéral étant ignoré

Conclusion de cette exégèse du pape Joseph Ratzinger, de ces trois articles du Credo, de ces trois faits évangéliques, c'est une conclusion que je tire : la réalité physique du mystère n'est pas affirmée, ni décrite, ni commentée. Dans ce livre on ne nous explique pas comment, sous les yeux des disciples, Jésus s'est levé et a disparu dans les nuages, comme le dit l'évangile, on ne fait aucun effort pour affirmer ou décrire ou commenter la réalité physique du mystère.

Le sens littéral de l'Écriture est passé sous silence. Il est mis entre parenthèses ; peu importe la réalité historique, l'important c'est que les symboles scripturaires, puis dogmatiques trouvés par l'évangéliste, puis créés par l'Église, que ces symboles puissent représenter l'expérience intérieure du croyant du XX^e ou du XXI^e siècle. La vérité des faits de l'écriture, la vérité du dogme, c'est leur puissance d'évocation des problèmes existentiels de l'époque présente...

Chers amis lecteurs,

Tout se modernise et nous n'y échappons pas !

Vous avez été nombreux à nous demander de recevoir notre Bulletin des Amis de St François de Sales (notre périodique Rom-Kurier) par courrier électronique.

Maintenant que nous possédons un site bien fonctionnel, vu les charges de plus en plus lourdes et des moyens de plus en plus réduits, nous envisageons donc de passer entièrement à cette forme de publication, toutefois, conscients que tous n'ont pas encore accès à internet, nous continuerons d'envoyer notre publication sur papier à ceux qui nous en feront la demande expresse.

Nous vous prions donc de bien vouloir nous retourner le formulaire au verso dûment rempli. Vous pouvez aussi vous inscrire directement sur notre site : www.amissfs.com, à la rubrique Bulletin.asfs, ou dans info@amissfs.com

Nous vous remercions de votre compréhension.

Dans cette attente nous vous adressons nos salutations les meilleures en Saint François.

Adresse _____

Je souhaite continuer de recevoir votre Bulletin sur support papier

Je souhaite recevoir votre Bulletin par e-mail

**Amis de St François de Sales –
C.P. 2016, CH – 1950 SION 2**

Tel. 41 / 27 / 323.25.71 — Fax : 323.25.44

e-mail : info@amissfs.com / www.amissfs.com